



PDF multipage imprimé sous forme de livret : quatre pages par feuille, impression recto-verso, reliure à gauche.

Impression d'un document multipage sous forme de livret

1 Ouvrez un fichier dans Acrobat. Sélectionnez **Imprimer ce fichier** en haut à droite.

2 Sélectionnez les pages à imprimer dans le livret dans la section **Pages à imprimer**.

Tout imprime toutes les pages, de la première à la dernière.

Pages permet d'indiquer une série de pages pour l'impression d'une partie d'un livret volumineux. Vous divisez ainsi un livret volumineux en liasses plus petites, puis imprimez ensuite chaque liasse séparément.

3 Sélectionnez **Livret** dans la section **Dimensionnement et gestion des pages**.

4 Dans le menu déroulant **Face(s)** du livret, sélectionnez l'une des options suivantes : **Recto verso** (imprimantes recto verso) imprime automatiquement des deux côtés du papier, si votre imprimante prend en charge l'impression recto verso automatique, ou **Recto ou Verso** (pour les imprimantes non recto verso). Si votre imprimante ne peut pas imprimer automatiquement des deux côtés, imprimez d'abord les feuilles sur le recto. Rechargez ensuite les pages dans le bac et imprimez le verso.



Site : les4rives.fr

Secteur paroissial Les4Rives

Presbytère de St Auban

15 rue Sainte Claire Deville

04160 Saint Auban

tel : 06 45 54 47 84

mail : paroisseles4rives@gmail.com



Administrateur site : Mathys

Mathys Château

mathys@les4rives.fr

Administrateur système : Daniel

Daniel CHAVANNE L'Escale

daniel@les4rives.fr

Supervision site : Fernando

Père Fernando PARRADO St Auban

fernando@les4rives.fr

Supervision adjoint : Henry

Père Henry DE LA CRUZ OBANDO

St Auban

Henry@les4rives.fr

ABONNEMENTS

Formulaire sur le site
abonnement gratuit

CONTACTS

contact@les4rives.fr



Les 4 rives
Les 4 Rives

Secteur paroissial catholique de
Lurs Peyruis Montfort St Auban Château-Arnoux
Dabris Les Mées Malijai L'Escale Volonne Sourribes



1Test

17 juin 2026

Départ et Arrivée

- ♦ dans notre diocèse de DIGNE
- ♦ dans notre secteur paroissial Les4Rives



Nominations Diocèse de Digne

*Mardi Saint 31 mars 2026 Emmanuel GOBILLIARD,
par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique,
évêque de Digne, Riez, Sisteron, décrétons dans les
paroisses :*

Le Père Henry DE LA CRUZ OBANDO, précédemment vicaire de Manosque et du Secteur paroissial est nommé vicaire de Saint Auban et du Secteur paroissial des Quatre Rives pour un mandat de trois ans renouvelables.

Le Père Boga Ernest DOUKOURE, prêtre fidei donum du diocèse de Gagnoa, Côte d'Ivoire, avec l'accord de son évêque, est nommé curé de Banon et des Paroisses de la Montagne de Lure pour un mandat de quatre ans.

Le Père Philippe M'BELOU BELEYI, précédemment vicaire de la Paroisse Cathédrale et du Secteur Paroissial de Bléone est nommé vicaire de Forcalquier et du Secteur paroissial pour un mandat de trois ans renouvelables.

Le Père Philippe MICHEL, précédemment vicaire de la Paroisse Cathédrale et du Secteur Paroissial de Bléone est nommé curé de Barrême et du Secteur paroissial pour un mandat de six ans.

Le Père Fernando PARRADO, prêtre du diocèse de Villavencio, avec l'accord de son évêque, précédemment vicaire de Saint Auban et du Secteur paroissial des Quatre Rives, est nommé curé de Saint Auban et du Secteur paroissial des

Quatre Rives pour un mandat de six ans.

Le Père Joseph ROIRON est nommé vicaire de la Paroisse Cathédrale et du Secteur Paroissial de Bléone pour un mandat de trois ans renouvelables.

Le Père Barthélémy ZAGRÉ, précédemment curé de Banon et des Paroisses de la Montagne de Lure est nommé curé de Seyne les Alpes et du Secteur paroissial pour un mandat de six ans.

décrétons dans le diocèse :

Le Père François-Xavier AYISSI, prêtre fidei donum du diocèse de Bafia, achève son contrat avec le diocèse de Digne. Il est remis à la disposition de son évêque.

Le Père Jean-Sébastien HIGUERA est envoyé en formation pour trois ans en droit canonique et théologie.

Le Père Charles HONORÉ, chancelier du diocèse, est nommé chanoine pénitencier pour accomplir les missions décrites au c.508 du code de droit canonique.

Le Père Barthélémy MPELE, prêtre fidei donum du diocèse de Bafia, achève son contrat avec le diocèse de Digne. Il est remis à la disposition de son évêque qui l'autorise à faire une formation complémentaire en France.

Madame Christine GÉRAUD, responsable diocésaine de la Pastorale Liturgique (avec son époux Vincent) est nommée

au Conseil Diocésain de Pastorale pour un mandat de trois ans.

Ces nominations prennent effet : Pour le curé, le jour de la cérémonie d'installation et de prise de possession de sa charge. Pour les vicaires, le jour de la cérémonie d'installation de leur curé et de prise de possession de leur charge. Pour les autres nominations, au 1er septembre 2026. Ces nouvelles nominations sont confiées d'une manière spéciale à la Vierge Marie, Notre Dame de Provence, et aux saints patrons du diocèse, Saint Vincent et Saint Domnin.